

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

ains d'une centaine d'ouvriers.

Au sous-sol, sont les machines d'une force de cent chevaux-vapeur et susceptibles d'en fournir deux cents. Ces machines fournissent l'électricité qui actionne les machines et la vapeur qui chauffe l'édifice. Elles sont presque silencieuses et ne produisent aucune vibration.

Il y aurait beaucoup de choses à dire et beaucoup de détails d'un intérêt plus qu'ordinaire à donner, mais l'espace ne nous le permet pas. Du reste, il faudrait des pages et des pages de notre revue pour donner une description complète de cette usine.

L'enseigne sur le toit, qui est visible à dix milles de distance, indique bien qu'il y a là un édifice en dehors de l'ordinaire. De fait, cette usine est l'établissement le mieux outillé et le plus perfectionné qui soit et d'où ne peuvent sortir que des produits de qualité supérieure.

Le président de la compagnie est M. F.-D. Waterman ; le vice-président, M. W.-C. Ferris et, le secrétaire, M. E.-J. Kastner.

Involontairement nous avons omis de mentionner dans notre numéro de juillet le nom de Mlle Eva Dumas, élève du couvent de la Présentation, de Coaticook, qui a obtenu le diplôme supérieur à la fin de l'année scolaire 1908-09.

Avant le départ pour l'Europe de l'honorable M. Brodeur, ministre de la Marine, à la fin de juillet dernier, M. A. Morrissette, sténographe, a été choisi comme son secrétaire privé, en remplacement de M. Wiallard.

L'*Okygraphe* nous apprend la mort de M. Antoine Reners, professeur de sténographie à Bruxelles.

On annonce l'apparition de l'*Histoire générale de la sténographie* en préparation depuis quelques années en France.

L'ÉCHEVIN BRODEUR

Notre ami, M. J.-A.-A. Brodeur, avocat, a été élu par acclamation, le 16 août dernier, échevin du quartier Est, siège No 2, en remplacement de feu le notaire Lévy.

Nous lui offrons toutes nos félicitations.



M. J. A. A. BRODEUR, échevin du quartier est, siège No 2.

M. Brodeur est né en 1872 et a fait ses études au collège de Saint-Laurent et au collège Sainte-Marie. Il étudia la médecine, puis le droit. Il est aussi sténographe duployen.

Les services de l'Agence Havas, à Paris, comptent 7 sténographes.

Au nombre des délits relevés contre une quinzaine d'individus, habitués des grands bars parisiens, arrêtés et poursuivis pour affaires de mœurs, figure celui d'avoir tenu des propos et chants obscènes, lesquels, dit l'accusation, auraient été sténographiés par les inspecteurs de la brigade mobile.